

Dossier inscription annonceurs

NUIT DES CADUCÉES



SOCIETE

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

E-mail :

Twitter / LinkedIn / Facebook / autres réseaux sociaux :

Pour l'inscription d'une société, une association de patients ou de recherche sera invitée à la Nuit des Caducées.

Date limite des inscriptions : 30 Avril 2020

PROJET

Nombre de projets : 1 2 3 4

Catégorie(s) :

1. Communication produit de santé grand public
2. Communication auprès des professionnels de la santé : campagne dédiée aux médecins, pharmaciens ou autres professions de santé
3. Association de patients
4. Campagnes de prévention & sensibilisation
5. Produits éthiques : communication sur un produit de santé listé
6. Village start-up

Nom du projet 1 + n° catégorie :

Représentant(s) :

Tél :

E-mail :

Twitter / LinkedIn / Facebook / autres réseaux sociaux :

Nom du projet 2 + n° catégorie :

Représentant(s) :

Tél :

E-mail :

Twitter / LinkedIn / Facebook / autres réseaux sociaux :

Nom du projet 3 + n° catégorie :

Représentant(s) :

Tél :

E-mail :

Twitter / LinkedIn / Facebook / autres réseaux sociaux :

Nom du projet 4 + n° catégorie :

Représentant(s) :

Tél :

E-mail :

Twitter / LinkedIn / Facebook / autres réseaux sociaux :

FRAIS D'INSCRIPTION 2020

Inscription incluant pour chaque projet :

- Communication de la campagne sur les réseaux sociaux de l'association*
- 3 entrées à la Nuit des Caducées
- Accès au cocktail dinatoire
- Accès à la soirée dansante

**Cette communication sera uniquement faite auprès des professions médicales et pharmaceutiques pour la catégorie « produits éthiques »*

Merci de cochez la (les) case(s) adéquates

Droits d'inscription à un projet		Avant le 28 mars :	Après le 28 mars :
Droits d'inscription d'une entreprise* <i>*incluant une association de patients</i>	<input type="checkbox"/>	2 100 € (HT)	2 900 € (HT)
Dégressif si inscription de plusieurs projets			
2ème projet	<input type="checkbox"/>	1 470 € (HT)	2 030 € (HT)
3ème projet	<input type="checkbox"/>	1 260 € (HT)	1 740 € (HT)
Au-delà	<input type="checkbox"/>	1 050 € (HT)	1 450 € (HT)
Total HT			
TVA 20%			
Total TTC			

Mode de paiement :

Par chèque libellé à l'ordre « les caducees » à l'adresse postale : Association les caducées 79 avenue de la république 75011 Paris

Ou

Par virement bancaire à l'association Les Caducées :

Code Banque : 30003

Code Guichet : 03551

N° de Compte : 00050082930

Clé RIB :73

Domiciliation : SG Paris Parmentier 48 avenue de la république 75011 Paris

Aucune inscription ne sera enregistrée si elle n'est pas accompagnée de son règlement.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation

Signature et cachet de l'entreprise (vaut pour acceptation des conditions d'inscription, de paiement, d'annulation et de remboursement)

Retournez ce bulletin d'inscription à l'adresse mail : lescaducees.escp@gmail.com



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Candidats potentiels

Tous les acteurs de la communication santé : représentants des laboratoires pharmaceutiques, des agences conseils en communication, des professionnels de santé, des start-ups, des associations de patients, etc.

Dépôt d'une œuvre pour la compétition

Tous les acteurs ci-dessus énumérés peuvent inscrire une œuvre de communication pour être présentée dans la compétition organisée par l'association.

Modalités de participation

Pour participer aux prix de la Nuit des Caducées 2020, il convient que le responsable d'un projet de communication remplisse cette fiche d'inscription et l'adresse à l'association à l'adresse lescaducees.escp@gmail.com, accompagné du règlement des droits d'inscription. L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement des droits correspondants.

Sélection des œuvres

Tout produit de communication, en cours d'exploitation ou dont la dernière diffusion est de moins de 18 mois, est éligible à la compétition. L'association examine les inscriptions et se réserve le droit de refuser une œuvre ne respectant pas ces critères.

Catégories

Toute œuvre doit être inscrite dans l'une des catégories suivantes :

- Communication produit de santé grand public
- Communication auprès des professionnels de la santé : campagne dédiée aux médecins, pharmaciens ou autres professions de santé
- Association de patients
- Campagnes de prévention & sensibilisation
- Produits éthiques : communication sur un produit de santé listé
- Village start-up

Jurys

- Les jurys sont constitués par **deux étudiants** et **un professionnel** du monde de la santé pouvant apporter son expertise dans la catégorie choisie. Il y a autant de jurys que de catégories distinctes retenues.
- Chacun des professionnels jury de catégorie fera également partie du « **grand jury** » et rejoindra des personnalités éminentes du monde de la communication en santé pour décerner le prix spécial « grand jury ».
- Un prix spécial « **presse médicale** » sera également remis par des professionnels de la presse
- Un prix spécial « **anciens de l'ESCP** » sera également remis par un panel d'anciens, désormais insérés dans la vie professionnelle, du mastère Management pharmaceutique et des Biotechnologies de l'ESCP.



Modalité d'examen des projets

En fonction des inscriptions, l'organisateur se réserve le droit de dédoubler certaines catégories quand les campagnes candidates sont trop nombreuses ou de regrouper certaines catégories en cas d'inscriptions insuffisantes. Il ne doit pas apparaître de lien d'intérêt entre l'un des membres du jury et une campagne présentée.

Attribution des prix

Les jurys de chaque catégorie se prononcent, après délibération, sur toutes les oeuvres proposées au concours en les notant à l'aide d'une grille de notation. Dans chaque catégorie, il sera décerné un premier prix. Les prix spéciaux "prix des anciens" et "presse spécialisée" seront attribués à la campagne qui, toutes catégories confondues, apparaîtra comme la plus aboutie auprès de ces jurys. Le grand prix du jury sera attribué à la campagne qui, toutes catégories confondues, apparaît la plus aboutie tant sur la forme que sur le fond, en tenant compte des objectifs assignés par le diffuseur de la campagne.

Le prix village start-up sera choisi le soir de la nuit des caducées avec un vote par les participants suite à la présentation des start-up sur leur stand et à leur pitch.

Droits d'inscription

Un barème des droits d'inscription et de participation est détaillé en annexe de ce règlement.

Conditions d'annulation et de remboursement

- Entre 90 et 46 jours avant la manifestation : 25 % de frais d'annulation
- Entre 45 et 30 jours avant la manifestation : 50 % de frais d'annulation
- Entre 29 et 10 jours avant la manifestation : 75 % de frais d'annulation
- Moins de 10 jours avant la manifestation : 100 % de frais d'annulation

Clôture des inscriptions

Le 30 Avril 2020, soit 15 Jours avant la cérémonie de remise des prix.

Résultats

Le palmarès de la Nuit des Caducées sera dévoilé lors de la soirée de remise des prix le 14 Mai 2020, qui aura lieu sur Paris.

